

ARRETE N°2023-097

MODIFICATION PROVISOIRE DE LA CIRCULATION

**Carrefour Avenue Eugène Thomas, rue du General Leclerc, rue Anatole
France et rue de Verdun**

Le Maire du Kremlin-Bicêtre,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2212-1, L.2212-2 et suivants concernant les pouvoirs de police du maire ;
- Vu le Code Pénal et notamment l'article R 610-5 qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 1^{ère} classe ;
- Vu le Code de la Voirie Routière, notamment ses articles L.115-1 à L.141-2 à L.141-12, R115-1 à R.116-2 et R141-12 à R.141-22 ;
- Vu l'ordonnance de Police du 1er juin 1969, réglementant l'usage des voies ouvertes à la circulation publique;
- Vu l'avis favorable de Madame la Directrice des Services Techniques.

Considérant que pour permettre à la société de production JERICO FILMS d'organiser un tournage de film, il est nécessaire de réglementer provisoirement la circulation et cela par mesure de sécurité.

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La circulation des véhicules sur le carrefour à l'intersection des rues de Verdun, Anatole France, Général Leclerc et avenue E. Thomas pourra être ponctuellement neutralisée pour une durée n'excédant pas 4 minutes pour permettre des prises de vue, dans le cadre d'un tournage de film.

Le lundi 24 avril 2023 entre 11h00 et 17h30

ARTICLE 2 : Le pétitionnaire est chargé de mettre en place une signalétique adaptée aux prescriptions du présent arrêté et si nécessaire une déviation. Il est seul responsable de tout accident pouvant survenir par un défaut de signalisation.

ARTICLE 3 : Cette signalisation doit être visible et entretenue durant toute la période de validité du présent arrêté et ce de jour comme de nuit.

ARTICLE 4 : Les contraventions à ces dispositions seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois et décrets en vigueur.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :

- Direction des services Techniques
- Monsieur le Commissaire de Police
- Direction de la Police Municipale de Proximité
- EPT service voirie et déchets
- Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris Masséna et Villejuif
- RATP
- STE Jerico films 44, avenue George V 75008 Paris

Fait au Kremlin-Bicêtre, le 21 mars 2023

Pour le Maire et par délégation,

L'Adjoint au Maire chargé des sports, de l'espace public et de la propreté,



The seal is circular with a double border. The outer border contains the text 'MAIRIE DU KREMLIN-BICETRE' at the top and '94210' at the bottom, separated by two stars. The inner circle features a central emblem depicting a figure holding a staff, surrounded by a decorative wreath.

Sidi CHIAKH